



LA POLICE SCIENTIFIQUE

UNE ACTIVITÉ ESSENTIELLE POUR LA POLICE NATIONALE

La police scientifique de la police nationale représente une force de près de 4000 agents, répartis entre le siège (SNPS, Service national de police scientifique) et les services de proximité, couvrant l'ensemble du territoire national.

Elle est chargée des trois grandes missions de la chaîne criminalistique :

- les constatations et prélèvements sur le terrain,
- les analyses en laboratoires,
- les comparaisons dans les fichiers de police.

Sa raison d'être : la résolution d'enquêtes judiciaires

Aux côtés des enquêteurs et des magistrats, la police scientifique va contribuer à mettre en évidence des liens entre la scène d'infraction et le(s) auteur(s) présumés.

Sa vocation

En apportant des indices de nature scientifique, robustes, fiables et vérifiables, la police scientifique participe à la réduction de l'incertitude des enquêteurs et des magistrats, tout au long de l'enquête.

Son ambition

De la mise en place de méthodologies opérationnelles aux démarches d'innovation et de développement, la police scientifique nourrit la même ambition : permettre une identification formelle de tous les auteurs d'infraction, plus rapidement.



1 INTERVENTION
TOUTES LES **90 SECONDES**



1 RÉSULTAT D'ANALYSE
TOUTES LES **30 SECONDES**



1 IDENTIFICATION
TOUTES LES **10 MINUTES**



NOMBRES D'INDIVIDUS
IDENTIFIÉS GRÂCES AUX
FICHIERS (FAED ET FNAEG) :
50 000



FAED - TRACES PAPILLAIRES
ENREGISTRÉES :
82 939



FNAEG -
TRACES GÉNÉTIQUES :
98 798



NOMBRE DE SCELLÉS
TRAITÉS DANS NOS
5 LABORATOIRES (PAR AN) :
PRÈS DE 500 000

(CHIFFRES 2020)



UNE ORGANISATION À DEUX NIVEAUX

Le Service national de police scientifique

Le Service national de police scientifique (SNPS), est un service à compétence nationale issu de la fusion du Service central de la police scientifique (SCPTS) et de l'Institut national de police scientifique (INPS). Il a été créé par décret le 1^{er} janvier 2021 et a son siège près de Lyon, à Ecully.

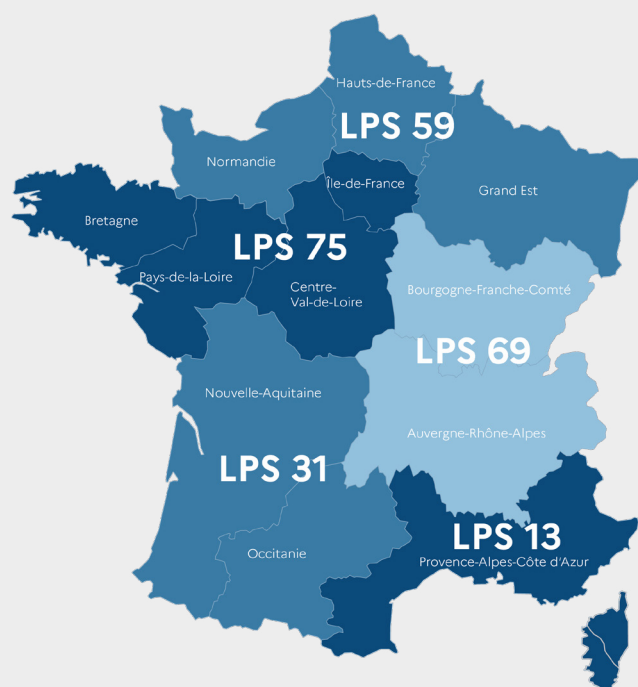
Le SNPS a notamment pour mission de :

- définir, coordonner, mettre en œuvre et évaluer la politique de la police nationale en matière de police scientifique ;
- réaliser tous les examens, constatations, expertises, recherches et analyses d'ordre scientifique qui lui sont demandées par les autorités judiciaires ou les enquêteurs.

Le SNPS est composé d'une direction, de sept délégations implantées dans chaque zone de défense et de sécurité ainsi que de cinq laboratoires de police scientifique (LPS) organisés en réseau à Lille, Lyon, Marseille, Paris et Toulouse.

Les activités analytiques proposées par le SNPS couvrent la majeure partie des champs de la criminalistique (empreintes génétiques, les traces papillaires, la physique-chimie, la toxicologie, les stupéfiants, les incendies et explosions, la balistique, l'odorologie, les documents et écritures, traces numériques).

Fort de plus de 1 200 agents, majoritairement issus de la filière scientifique, le SNPS a la capacité de projeter ses unités d'intervention sur l'ensemble du territoire national et à l'international, en assistance des services locaux.



Des services de proximité implantés sur tout le territoire

Au-delà du SNPS, les services de police scientifique sont présents dans les directions départementales de sécurité publique ainsi que dans les services territoriaux de la direction centrale de la police judiciaire (services de police judiciaire, directions territoriales de la police judiciaire, directions zonales de la police judiciaire), ainsi qu'à la Préfecture de Police.



3 QUESTIONS À PIERRE PASCAUD, CHEF D'ÉTAT MAJOR DU SNPS



Pierre PASCAUD,
commissaire de police

La police scientifique aujourd'hui

Acteur majeur et incontournable de l'enquête judiciaire, la police scientifique se mobilise 24H/24H, sur l'ensemble du territoire, pour apporter des indices scientifiques dans toutes les enquêtes menées par la police nationale.

Notre rôle consiste à prélever des éléments sur les scènes d'infraction, à les analyser dans nos laboratoires et à comparer les résultats obtenus aux données contenues dans nos fichiers.

Le travail de la police scientifique est ainsi de compléter les méthodes d'investigation traditionnelles (témoignages, interrogatoires, vérifications) en apportant les indices matériels les plus fiables aux enquêteurs et aux magistrats.

La police scientifique de proximité

Notre maillage territorial actuel, permet de disposer d'experts en scènes de crime dans tous les services de police, projetables sur le terrain, pour répondre à la délinquance du quotidien (cambriolages, vols avec violences, dégradations...), comme à la criminalité organisée (trafic de stupéfiants, vols à main armée, meurtres...).

56 plateaux de révélation de traces papillaires, situés dans les principaux commissariats de France, disposent de techniques sophistiquées de révélation des empreintes digitales et peuvent ainsi apporter une réponse de proximité aux services implantés dans chaque territoire.

De même, notre réseau de 5 laboratoires de police scientifique est au service de l'ensemble des enquêteurs et des magistrats, pour les analyses les plus complexes.

Enfin, chaque jour, chaque nuit, des agents de la police scientifique interviennent auprès de victimes, dans des situations toujours délicates. La police scientifique est évidemment une police de proximité, qui participe concrètement au renforcement du lien police-population, lors de chacune de ses interventions.



La police scientifique de demain

Composée de policiers et de personnels scientifiques, dont plus de 60% de femmes, la police scientifique se veut résolument tournée vers le futur.

Avec une marge de progression qu'on ne peut évaluer précisément, tant les progrès technologiques sont rapides et importants, la police scientifique de demain devra continuer à servir toutes les enquêtes et à servir à tous les enquêteurs, dans chaque circonscription.

Plus réactive, plus efficace et accessible à tous, la police scientifique s'appuiera sur le numérique, l'intelligence artificielle, l'analyse des bases de données dans le but d'avoir une approche prédictive des phénomènes délictuels et criminels.

Notre objectif : contribuer par notre expertise aux travaux de la police nationale pour piloter, avec les élus, les dispositifs de sécurité adaptés aux spécificités locales.